

## Inscriptions à la MJC Le Sterenn

Rue Jacques Prévert - Trégunc

MJC - 02 98 50 95 93

ALSH - 02 98 50 41 53

[www.mjctregunc.fr](http://www.mjctregunc.fr)



PORT DU MASQUE  
OBLIGATOIRE !



# INSCRIPTION Vacances de Noël

Du lundi 27

au

vendredi 31 décembre 2021

# Accueil de loisirs Passerelle

### Horaires d'accueil de la MJC

#### Période scolaire

Mardi

14h à 18h30

#### Période vacances

Du mardi au vendredi  
9h à 12h et 14h à 18h30

Du mercredi au vendredi  
9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi  
10h-12h

### Horaires d'accueil et départ à l'ALSH

7h30-9h30 : Accueil des enfants

*Ouverture possible à 7h, sur demande à l'accueil de la MJC*

11h45-12h : Accueil / Départ des enfants

13h30-14h : Accueil / Départ des enfants

16h45-19h : Départ des enfants



Ville de Pont-Aven

ENFANCE, JEUNESSE, VIE SOCIALE

3-12 ANS

## RENSEIGNEMENTS

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

DATE DE NAISSANCE :

	<b>Matin</b>	<b>Repas</b>	<b>Après-midi</b>
Lun. 27 décembre			
Mar. 28 décembre			
Mer. 29 décembre			
Jeu. 30 décembre			
Ven. 31 décembre			

## TARIFICATION MODULEE

Des tarifs modulés en fonction des revenus de votre foyer (nous fournir votre avis d'imposition)

<b>Revenus</b>	<b>Journée</b>	<b>Demie journée</b>
Inférieurs à 16000€	4€	3€
Entre 16000 et 30000€	7€50	5€50
Entre 30000 et 43000€	12€50	7€50
Plus de 43000€	13€50	8€

- Tarif repas : 3,55€
- 1€ sera retiré par journée et par enfant, dès 2 enfants ou + inscrits à l'ALSH
- Si vous annulez la réservation le jour même, merci de nous prévenir avant 9h en téléphonant à l'ALSH au 02 98 50 41 53 ou à la MJC au 02 98 50 95 93.



## RÈGLEMENT

- ⇒ Date limite d'inscription le samedi de la semaine précédente.
- ⇒ Si le quota des places disponibles est atteint, les inscriptions pourront être refusées.
- ⇒ Toute inscription est définitive et sera facturée.
- ⇒ En cas d'annulation pour raisons médicales, seul un certificat médical permet le remboursement de(s) la journée(s).
- ⇒ **Règlement à l'inscription**